



**FFR**

# ÉCOLES DE RUGBY

**RÉUNION RÉFÉRENTS  
4 OCTOBRE 2022**

Ce logo signifie qu'il y a un lien  
vers les  
documents en ligne sur le site.  
Vous pouvez cliquer sur le logo



Ligue

Tout

Mois

Plusieurs sél...

Groupe

Joueurs

# Rapport joueurs licenciés

2022-2023



Licenciés joueurs/joueuses au 30/09/2022 comparaison à date aux saisons précédentes

# 183866

Licenciés

15.3 %

## Evolution du nombre de licenciés



17.0 %

## Ecole de rugby



# 166205

Hommes

14.4 %

# 17661

Femmes

24.5 %

15.6 %

## Catégories jeunes



## Evolution du nombre de licenciés



## Evolution du nombre de licenciées



14.1 %

## 18 ans et plus



# PRINCIPES GÉNÉRAUX



- M14/M15F : Faire jouer en **nom propre** et en **proximité** : en adaptant les formes de jeu (7, X, XV) et ainsi limiter les rassemblements
- Favoriser les **sollicitations** de septembre à juin qui **respectent le rythme des enfants** (alternance : matchs, repos) et en évitant de les solliciter sur la période des vacances scolaires (notamment sur le CF).
- Adapter les formes de jeu sur les différents plateaux en fonction de ce qu'il **est autorisé dans la saison** et des **effectifs** en présence.
- M14/M15F : Préparer, accompagner et évaluer les dispositifs liés à la sécurité du joueur tels que le « **Passeport du Joueur de devant** » et l'« **Atelier de Sensibilisation aux Règles du Jeu** » (Ancien Centre de Perfectionnement en Arbitrage). Ils sont à préparer sur les premiers mois de la saison et doivent faire l'objet d'un travail continu tout au long de la saison.
- **Rappel** : Pour toute rencontre (plateau, tournoi, match amical) hors entraînement les licences doivent obligatoirement être validées.

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés (luttres, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5
M10	5X5 7X7	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15

M14 M15F jeu à X ou à XV possible à partir du 15/10 si obligations et passeports validés

# ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

## Formes de jeu :

- Afin de répondre à la réalité du terrain et proposer **une pratique mieux adaptée aux effectifs des clubs**, la FFR encourage la pratique du rugby à X qui :
  - Permet de **redynamiser les effectifs**, et proposer une voie d'accès vers la pratique du XV pour les clubs en développement.
  - Présente davantage de **transversalités entre le rugby éducatif et la pratique du XV**.
  - Peut-être une **passerelle** pour permettre aux clubs en cours de saison de passer d'une pratique à l'autre.
  - Présente des garanties supérieures sur les **aspects techniques, tactiques et physiques**.
  - **Augmente le nombre de sollicitations** pour les joueurs.
- L'objectif est désormais que les ligues proposent deux formes de pratique : X et XV (une passerelle entre les 2 pratiques en cours de saison est possible)

## Doubles licences :

- Le nombre et la période des doubles licences seront désormais encadrés pour le rugby éducatif : par saison :
  - **10 doubles licences montantes** sur l'ensemble de l'EDR (des M6 aux M14 et M15F)
  - **10 doubles licences descendantes** sur l'ensemble de l'EDR (des M6 aux M14 et M15F)
  - Date limite de demande des doubles licences est fixée au **31 janvier de la saison en cours**
  - Ce sont les ligues qui valident les doubles licences et qui contrôlent le nombre de doubles licences



# ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



## Rassemblements :

- Les **préconisations** fédérales pour limiter les rassemblements à l'Ecole de Rugby :
  - Privilégier la **proximité** pour les enfants, l'objectif est de faire jouer les enfants et conserver une dynamique de club.
  - Favoriser l'**engagement des clubs en nom propre** pour pratiquer le XV ou le X pour les M14 et M15F
  - La raison principale pour faire un rassemblement **ne doit pas être « le niveau »**, les cas exceptionnels sont à valider par le département et l'équipe technique de ligue (CTL, DTL).
  - La pratique du **rugby à X est à encourager**. Les clubs ayant peu d'effectif peuvent ainsi s'engager dans la pratique à X pour les M14 et M15F
  - Si le club peut s'engager en propre il s'engage à XV avec ses joueurs et peut **se mettre au service des clubs voisins** en rassemblement
  - Il n'y a pas forcément de « lien » entre le rassemblement du club pour les M16 et celui pour la catégorie EDR et inversement.
  - Les **rassemblements pour les catégories M6, M8, M10, M12 ne sont pas conseillés**
- Les **motivations** du rassemblement :
  - Permettre à un club n'ayant pas les effectifs requis de **continuer à exister en se rapprochant d'un club voisin** pour compléter son collectif.
- La **procédure** pour les rassemblements EDR :
  - Les rassemblements Ecoles de Rugby sont soumis à l'avis du **Comité Départemental**, du **Directeur Technique de Ligue** et à l'**homologation de l'organisme régional** ou des organismes régionaux dont dépendent les associations concernées.

Formulaire  
rassemblement



# MODIFICATIONS RÈGLES DU JEU

## M10 :

- En rugby éducatif jeu à 7x7 au lieu du jeu à 10x10
- Suppression des touches et des mêles remplacées par un coup franc
- Modification taille du terrain (30mx40m)
- Coup franc : 5 seconds pour le jouer (sinon CF pour l'équipe adverse)
- Coup de renvoi après score pour l'équipe qui a marqué

## M12 :

- Introduction du toucher 4 mains (après une phase test concluante sur 2 ligues cette saison).
- En M12 dans le jeu à 10x10 : en cas de touche pas droite la sanction est CF pour l'équipe adverse (pas de choix d'une mêlée ou d'une touche)

## M14 :

- Introduction du toucher 4 mains (après une phase test concluante sur 2 ligues cette saison).
- Pour le jeu à 10x10 réduction du terrain sur la largeur = suppression des 5 mètres de chaque côté.
- Rugby éducatif à 10x10 ou 15x15
- Règle expérimentale sur la saison 2022/2023
  - Touche : autorisation (mais pas d'obligation) de lifter un joueur pour l'équipe bénéficiant du lancer
  - <http://formation.ffr.fr/sites/default/files/documents/doc/2022-09/Règle%20expérimentale%20de%20la%20touche%20%20en%20m14.pptx>

Règles du jeu



# ATELIERS M8 – M10 – M12

## Les ateliers

- 4 ateliers sont programmés au cours de la saison : Octobre, Novembre, Janvier, Mars
- Les dates sont nationales et planifiées dans le calendrier des EDR (octobre, décembre, janvier, mars)

## Objectifs :

- S'entraîner ensemble : se rencontrer avec les autres clubs dans un autre contexte que celui des plateaux.
- Construire une coopération avec les EDR autour de chez soi
- Proposer de la pratique par niveau grâce au mélange des effectifs de plusieurs EDR
- Permettre de partager les contenus FFR : guider la planification/diffuser des bonnes pratiques/guider la séance type EDR

Mise en ligne des  
ateliers



# CHALLENGES

Doubles licences possible jusqu'au 31 janvier 2023 (8 double licence max par feuille de match)

## Challenge Fédéral à X ou XV

- S'adresse à toutes les équipes M14 M15F non engagées dans le SCF
- Format : 3 phases + les journées de clôture
- Lieux des journées de clôture : à venir

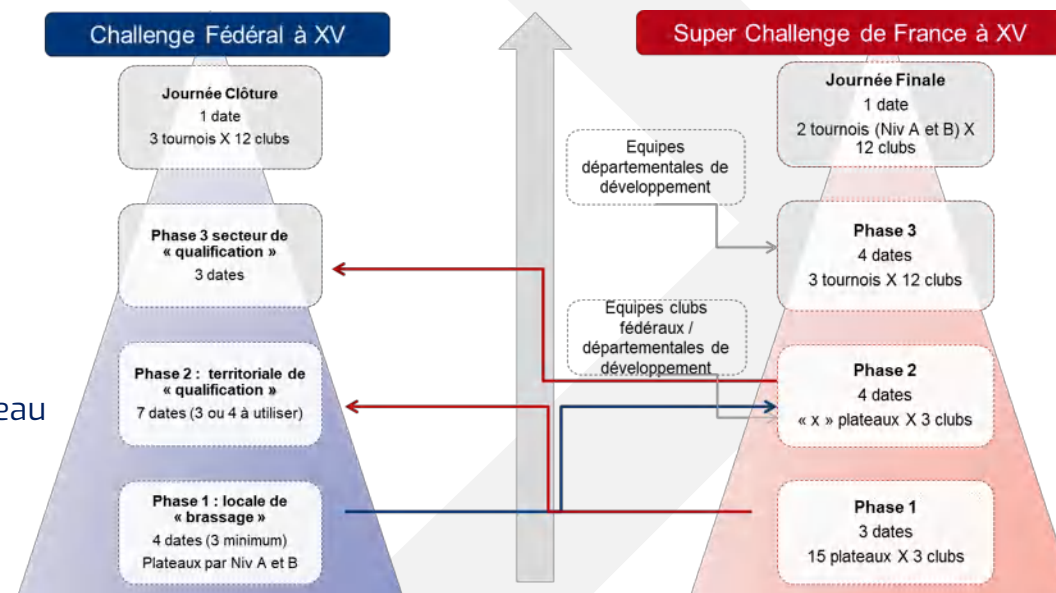
## Super Challenge de France à XV

- S'adresse aux associations supports des clubs pro + autres équipes selon modalités
- Format : 3 phases + les journées de clôture
  - Phase 2 :
    - clubs fédéraux ou équipes développement (département ou ligue)
    - candidature (avant 30/11/2022 avec validation DTL et Ref M14)
    - devront participer aux journées du SCF 10/12 et 17/12 pour évaluation de niveau
  - Phase 3 :
    - équipes développement (département ou ligue)
    - candidature (avant 05/02/2023 avec validation DTL et Ref M14)

Attention sur la phase 3 du SCF pas de période de vacances scolaires (erreur sur calendrier mis à jour sur le site internet)

## Super Challenge Sevens à 7

- 2 dates en septembre + journée finale juin
- S'adresse aux associations supports des clubs professionnels





# ORANGE RUGBY CHALLENGE



Challenge éducatif depuis plus de 20 ans, il permet d'allier la technique individuelle au collectif, sans oublier le côté ludique.

- Organisé en 3 phases :
  - **La phase départementale** : 30 novembre 2022 ou 3 décembre 2022. Les ligues devront communiquer les qualifiés pour la phase régionale au plus tard le 5 décembre pour permettre l'envoi des dotations par Orange
  - **La phase régionale** : 8 ou 11 février 2023 (zone C), 1 ou 4 mars 2023 (zones A et B)
  - **Finale nationale** : Samedi 17 juin 2023 (couplée à la finale du TOP14)
- Une équipe est composée de 4 joueurs/joueuses et participent à 8 ateliers sur lesquels des points sont attribués.
- Ajout d'un atelier sur l'éducation au numérique sur chaque phase

Livret  
à retrouver bientôt ici :



# LABELLISATION

Nombre de labels et ré évaluation

Labellisation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	Total
2022-2023	94	36	9	138
2021-2022	152	39	7	198
2020-2021	200	45	4	249
2019-2020	300	92	3	395

Ré évaluation	2 étoiles	3 étoiles	Total
2022-2023	21	3	24
2021-2022	34	8	42

- Dotation (matériel pédagogique et communication)

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles
Labellisation (pour 4 ans)	1000 €	1250 €	1500 €
Renouvellement (pour 4 ans)	1000 €	1250 €	1500 €
Réévaluation (pour 2 ans)	250 € ou 500 €		



Boutique en ligne  
commande matériel

Liste des EDR  
labellisées



# EVOLUTION DE LA GRILLE DE LABELLISATION ÉCOLES DE RUGBY

## OBJECTIFS :

- Féminiser la pratique et l'encadrement à l'Ecole de Rugby

## MOYENS :

- Après un cycle de 4 ans de la nouvelle labellisation EDR, la commission féminine et la commission école de rugby souhaitent faire évoluer la grille en ajoutant de nouveaux critères :
- Selon le niveau de label (1, 2 ou 3 étoiles) demander un minimum de licenciées féminines et un minimum d'éducatrices sur les catégories Ecoles de Rugby.

Nbr d'étoiles	Nombre minimum de licenciées féminines (des M6 aux M15F)			Nombre minimum d'éducatrices (sur toute l'EDR)		
	★	★★	★★★	★	★★	★★★
Actuellement	Pas de minimum	Pas de minimum	15 filles minimum	Pas de minimum	Pas de minimum	Pas de minimum
Nouveauté	2 filles minimum	8 filles minimum	20 filles minimum	Pas de minimum	1 éducatrice minimum	2 éducatrices minimum

# PROCÉDURE LABELLISATION



Pour les écoles de rugby labellisée en 2019, la demande de renouvellement devra se faire sur la saison 2022-2023  
**PAS D'INTERUPTION ENTRE LES LABELS sinon pas de demande possible pendant 2 saisons !**

Calendrier 2022 2023 : demande de nouveau label ou de renouvellement (2019) :

1. Avant le 30 avril : dépôt du dossier au CD
2. Avant le 15 mai : évaluation du dossier par le CD, visite d'évaluation par la commission école de rugby départementale - validation du dossier par le CD et transmission à la ligue régionale.
3. Avant le 31 mai : Le dossier est validé par la ligue et transmis complet à la FFR par mail.
4. Fin juin : validation et attribution du label par la FFR
5. A partir du 1<sup>er</sup> juillet : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation (communication en septembre et matériel pédagogique en janvier)

**TOUT DOSSIER REÇU HORS DÉLAI À LA FFR (APRÈS LE 31 MAI NE SERA PAS TRAITÉ)**

Calendrier 2022 2023 : visite de contrôle des 2 ans :

1. Avant le 31 mai : Le dossier est validé par la ligue et transmis complet à la FFR par mail (uniquement si suppression ou ré évaluation de label)
2. Fin juin : validation et attribution du label par la FFR
3. A partir du 1<sup>er</sup> juillet : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation (matériel pédagogique en janvier)

**TOUT DOSSIER REÇU HORS DÉLAI À LA FFR (APRÈS LE 31 MAI NE SERA PAS TRAITÉ)**

Grille label  
bientôt disponible



# LIVRET DU JEUNE JOUEUR

- Ce dispositif est un **outil de validation des compétences par gradation des M6 aux M12**. Le livret permet au jeune joueur d'avoir une vision de son cursus rugbyistique et de connaître les acquis à maîtriser pour bien pratiquer le rugby. L'objectif est de valoriser et fidéliser nos joueurs de l'école de rugby et d'informer les parents.
- Pour évoluer, chaque jeune joueur devra valider différentes étapes par **thématiques**. Ceci lui permettra de progresser de façon harmonieuse et de toujours s'amuser en ayant connaissance de toutes les techniques nécessaires pour jouer en sécurité. Le joueur obtiendra, après avoir validé les différentes thématiques, une récompense en fin de saison.
- Les différents outils du dispositif :
  - **Le livret du jeune joueur** : un livret imprimé de 20 pages à destination du jeune joueur
  - **Le livret de l'éducateur** : un document PDF par catégorie pour accompagner l'éducateur dans la réalisation des tests
  - **La grille d'évaluation** : un fichier excel par joueur, à compléter par l'éducateur

## Livrets :

Livraison dans les Comités Départementaux à compter du 26/09/2022)  
Réassort pour les nouveaux licenciés M6 (dernière année, M8, M10, M12)

Le livret est conservé par le licencié d'une année sur l'autre



Saison	Nombre de livrets
2022-2023	21 600 (réassort)
2021-2022	30 240 (réassort)
2020-2021	104 000

## Médailles :

Commande sur la boutique FFR - Club





# LIVRAISONS DOTATIONS

Période*	Opération	Lieu de livraison	Destinataire	Informations complémentaires
A partir de mi juin 2022	Semaine Nationale EDR	Comités Départementaux	Les clubs inscrits à la Semaine Nationale des EDR	Nominatif selon la liste des EDR inscrites
Septembre octobre 2022	Kits de communication label EDR Depuis mi septembre	Comités Départementaux	Pour les EDR labellisées au 1 <sup>er</sup> juillet 2022	Nominatif selon les clubs labellisés au 1 <sup>er</sup> juillet 2022
	Réassort livrets du jeune joueur 21 600 exemplaires Depuis 26 septembre 	Comités Départementaux	Pour les clubs ayant des licenciés M6 à M12	A répartir aux clubs selon leur nombre de nouveaux licenciés EDR (M6 à M12) <a href="#">Nombre de livrets par CD</a>
	Réassort chasubles éducateurs « bien joué » 6000 pièces Depuis 6 octobre 	Comités Départementaux	Pour les éducateurs EDR des clubs	A répartir dans les clubs en fonction du nombre de nouveaux éducateurs
	Dotations ballons T3 et T4 Gilbert Mi aout	Ligues Régionales	Pour les ligues, CD, clubs	A répartir par les ligues régionales
Janvier-février 2023	Kits pédagogique (matériel) label EDR	Pour les clubs labellisés, ré évalués au 1 <sup>er</sup> juillet 2022	Comités Départementaux	Nominatif selon la commande des clubs pour les EDR labellisées au 1 <sup>er</sup> juillet 2022